

Circonscription Bègles-Floirac



Nom et coordonnées de l'école : Ecole élémentaire de Fargues St Hilaire

25 bis route des écoles

Commune : Fargues St Hilaire

PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 3èmeTRIMESTRE

Date: Mardi 28 juin 2022

Présents:

Présidente - (directrice d'école) : Karine Olaya

Inspecteur de l'éducation nationale : Richard Ortali (excusé)

Equipe enseignante:	Mmes Antetomaso, Laclau. Léger-Ardurat et Gasson (cycle 2)
	Mme Cornillet et M Laroche (cycle 3)
	Excusées : Mmes Bost, Corsiez et Fanelstlande
Adjoint aux affaires scolaires	M Vicier (excusé)
1 ^{ère} adjointe	Mme Barbe
Animateurs la Frayse	M Caussade (responsable Périscolaire- UFCV la Frayse),
Représentants des parents d'élèves	Mmes Marin, Robert, Sala et Soria Plaza

Secrétaire : Mme Léger-Ardurat

Début du conseil d'école : 18h

EDUCATION NATIONALE

Mme Olaya, informée de l'absence de M Vicier (adjoint aux affaires scolaires) pour raison professionnelle, s'étonne de voir Mme Barbe (1^{ère} adjointe) comme représentante de la mairie. Mme Olaya regrette de ne pas avoir été informée de l'absence de M le maire à ce dernier conseil d'école.

I)Parcours de l'élève

Bilan des liaisons GS/CP et CM2/6ème

Mme Léger-Ardurat fait un bilan de la réunion avec les collègues de maternelle. Les échanges ont permis de prendre connaissance des futurs élèves de CP afin de constituer des classes hétérogènes.

Les élèves de GS viendront visiter l'école le lundi 4 juillet.

Mme Cornillet fait un compte rendu de la réunion de préparation à la rentrée des futurs 6^{ème} au collège de Rayet. Les 30 élèves de CM2 de l'école ont été répartis en fonction de leur niveau scolaire et de leurs affinités. Cette réunion a permis d'échanger avec un professeur principal sur l'importance de la continuité pédagogique et l'attention à apporter à des élèves en particulier. Les élèves de CM2 ont visité le collège Georges Rayet le jeudi 16 juin 2022 au matin.

II) Projets et vie de l'école

- a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école
- Participation de tous les élèves de l'école à une journée Carnaval le 22 mars 2022. L'équipe enseignante remercie l'APE pour l'achat d'un goûter à cette occasion. Carnaval organisé par l'APE, la Frayse et la municipalité le samedi 26 mars.
- Journée Olympiades sur le temps scolaire le mardi 5 juillet. cycle 2 le matin et cycle 3 l'après-midi.
- Projet peintures de la cour : Les peintures ont été achetées, les parents d'élèves ont proposé de se retrouver fin août pour repeindre les jeux de cour.

 Organisation d'une fête de l'école après deux ans de covid ce vendredi 1er juillet. Cette fête sera l'occasion pour les enfants de montrer le travail réalisé lors des ateliers Percussions et fabrication d'instruments.

La directrice remercie l'APE qui a contribué à la réussite de moments festifs tout au long de l'année par l'achat de goûters et de gourmandises. La boum de ce soir sera un moment de fête pour les CM2 quittant l'école, une belle soirée les attend.

• <u>Bilan intermédiaire des projets de classes</u>

CP: Vendredi 18 mars mini concert au Fémina avec la classe de CP/CE1 (concert initialement prévu en décembre),

12 et 13 mai, voyage scolaire sur le bassin d'Arcachon avec la classe de CE1/CE2,

9 juin après-midi sortie au domaine de la Frayse pour un atelier nature sur les insectes.

CP/CE1: Sortie à la Frayse le 3 juin afin de rencontrer les correspondants pour un Atelier « Art naturel ».

CE1: au mois d'avril mini concert au Rocher Palmer « Le petit chaperon rouge » avec la classe de CE1/CE2, Projet randonnée qui s'est poursuivi avec la randonnée finale le 7 juin (7 km parcourus).

CE1/CE2 : rencontre avec les correspondant à la Frayse le vendredi 24 juin.

CE2 : correspondance scolaire avec une classe à Artigues (rencontre le jeudi 23 juin).

20 mai sortie à Bordeaux avec les classes citadines et la classe de CM2.

CE2 et CM2 : Visite du phare de Cordouan le lundi 4 juillet

CM1 : Poursuite du projet potager (plantation de tomates, de fèves et de radis), et cycle vélo avec une belle sortie prévue le jeudi 30 juin sur la piste Roger Lapébie (ateliers sur le milieu aquatique au bord de la Pimpine et de la zone humide de Latresne avec l'association Terre et océan). M Laroche remercie les animateurs du périscolaire qui acceptent de véhiculer les enfants le matin et en fin de journée. L'enseignant remercie également les parents accompagnateurs.

Le 7 juin sortie théâtre à Tresses

CP/CE1 et CM1-CM2 : Atelier de sensibilisation à la pollution marine avec une intervenante de l'association « un océan de vie »

CP/CE1, CE1 et CM1 -CM2: Sortie sur le site d'Arbor et Sens ce jour.

• Liaisons inter-cycles et inter-degrés

Liaison inter-cycles dans l'école : Mise en place de Défi maths pour toutes les classes dans le but d'améliorer les résultats en résolution de problèmes.

Cycle 3 : projet d'écriture à 3 classes. A partir d'un prologue commun, les 3 classes de CM se relaient pour écrire les 3 chapitres. deuxième essai de travail collaboratif.

b) Bilan des actions périscolaires

Beaucoup d'animateurs absents en cette fin d'année (maladie, formation...)

Ateliers sont proposés sur le temps périscolaire une nouvelle organisation est en réflexion pour l'an prochain. La disparition des règles covid a fait du bien aux enfants comme aux adultes. Le bus faisant la navette entre l'école et la Frayse est moins en retard.

Augmentation des quantités du goûter suite à des remarques des enfants et de leurs parents.

M Caussade annonce son départ, il sera remplacée par Léa Darnis et une nouvelle attribution des postes pour le personnel restant.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

Mme la Directrice rappelle que le Plan Vigipirate est toujours à son plus haut niveau de sécurité urgence- attentat.

Bilan des exercices de sécurité menés depuis le deuxième conseil d'école:

Exercice PPMS (risques majeurs – se confiner) du Mardi 12 avril 2022 :.

Mme Olaya regrette qu'un exercice d'évacuation ne soit pas réalisable à cause de la dangerosité du talus donnant sur le lotissement du Vallon. M le maire s'est engagé lors du deuxième conseil d'école à étudier la faisabilité de sécuriser l'accés.

Mme Barbe informe qu'elle n'a pas d'éléments de réponses à apporter et annonce que ce sujet devrait être abordé lors de la réunion prévue le mardi 5 juillet avec les parents délégués. La directrice n'est pas invitée à cette réunion et s'en étonne. Les « points techniques » et travaux concernant l'école doivent être abordés en conseil d'école.

b) Budgets municipaux

Madame Olaya informe de la poursuite de la baisse des sommes allouées au budget 2022, notamment pour le budget direction. La hausse du prix du papier et de l'ensemble des fournitures scolaires est très importante cette année.

Bilan sur les travaux évoqués depuis septembre 2020 :

- dallage du potager et remplacement du robinet du récupérateur d'eau de pluie cassé par les enfants. Le robinet a été remplacé le mercredi 22 juin dernier. Le dallage du potager devrait se faire prochainement.
 - Menuiseries de la classe 4 de Mme Olaya qui ne s'ouvrent plus, la porte souvent bloquée pose toujours un soucis de sécurité en cas de nécessité d'évacuation rapide. Aucune réponse apportée à ce problème.
 - Installation d'un placard extérieur sous l'escalier de la classe de M Laroche afin que les produits d'entretien et l'aspirateur y soient stockés sans danger pour les enfants. La commande d'une armoire devrait se faire.

Bilan des travaux suite au dernier conseil d'école :

- Suite à l'effondrement du mur mitoyen dans l'escalier donnant sur le pré (quels travaux envisagés ?) Aucun travaux envisagés à ce jour.
- Problème d'enceintes qui grésillent dans la classe de Mme Laclau. Aucune solution proposée
- Nouveau panneau d'affichage pour le grand portail situé route des écoles ? Pas de réponse
- Piles des boitiers incendie sont à changer depuis plusieurs mois.
- Interrupteur défectueux dans la classe 4 de Mme Olaya (danger d'électrocution)
- c) Préparation du bureau des élections : Quels parents élus se représentent ? Mme Soria Plaza, Robert et Marin informent leur souhait de se représenter.

IV) Organisation de la rentrée

<u>Structure de l'école pour la rentrée de septembre</u>: Départ de Mme Laclau qui sera remplacée par Mme Kubis Départ de Mmes Antetomaso et Bost qui sont titularisées à la rentrée. Elle seront remplacées par deux collègues PES.

192 élèves inscrits à répartir sur 8 classes (effectif bloqué à 24/25 en CP, CE1 et CE2). Il y aura à la rentrée : 2 classes de CP, 1 classe de CE1, 1 classe de CE1/CE2, 1 classe de CE2, 1 classe de CM1, 1 classe de CM1/CM2 et 1 classe de CM2.

d) MAIRIE (questions des parents délégués)

Quelques points déjà abordés avec M. Vicier et M. Le Maire :

- *L'étude surveillée : proposition de faire l'étude à la Frayse* : L'étude se fera à la Frayse à compter de septembre. Cette décision soulève beaucoup de questions. Une réunion a lieu mardi 5 juillet à 9h30.

Mme Cornillet, qui fait l'étude, n'est pas conviée. Elle s'inquiète du temps perdu dans le transport et de la qualité de ce temps d'aide aux devoirs sachant que les enfants auront le choix de s'y rendre ou non. Ce temps peut-il rester qualitatif si elle doit aider une vingtaine d'élèves du CP au CM2?

M Caussade assure que selon le nombre d'enfants inscrits, un animateur viendrait « en renfort ».

- Dangerosité de la route :

1. Aménagement du chemin derrière le pré pour que le personnel de l'école puisse se garer et entrer par ce portail et ainsi désengorger le parking devant l'école.

Mme Barbe rappelle que les questions techniques seront abordées le 5 juillet lors d'une réunion où les enseignants et la directrice ne sont pas conviés. Les parents délégués ne comprennent pas l'organisation de cette réunion sans que l'école soit invitée et s'interroge sur leur présence effective, ils réfléchissent à s'y rendre ou non.

- 2.Étude sur un arrêt de bus à la Frayse.
- 3.Demander à son propriétaire de tailler la haie qui dépasse du trottoir qui permet d'accéder à l'école à pied.

Autres points:

1.Demande d'informations sur la réglementation au niveau des sorties d'école à 11h30 et 16h30.

Lecture faite de l'article du BO Circulaire n° 2014-088 du 9-7-2014 sur le site du ministère Education.gouv.fr « Dispositions particulières à l'école élémentaire :À l'issue des classes du matin et de l'après-midi, la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance d'un enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires, sauf pour les élèves pris en charge, à la demande des personnes responsables, par un service de garde, de restauration scolaire ou de transport, ou par un dispositif d'accompagnement ou par l'accueil périscolaire auquel l'élève est inscrit »Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent. »

2.Il était question de simplification administrative pour les réinscriptions chaque année (gaspillage de papiers...) Est-ce-toujours d'actualité ?

3.La cantine : Les enfants se sentent pressés pour manger. Peu importe le service.

Ils ont l'impression d'avoir moins de temps que pendant le covid.

4.A quel rythme les élèves rencontrent-ils le médecin scolaire ou l'infirmière?

L'année dernière, l'infirmière du collège Georges Rayet était venue pour les élèves de CP mais cela n'a pas été possible cette année.

Les parents d'élèves déplorent ce manque de suivi médical régulier qui permet souvent de déceler des problèmes pouvant être pris en charge rapidement. Ils soulignent également l'inexistence du RASED et le manque d'efficacité de Mme Couffignal, psychologue scolaire, qui se contente de faire des bilans et de répéter « Fargues n'est pas prioritaire ». Mme Robert informe avoir interpellé Mme Couffignal en équipe éducative lorsque celleci lui a dit ne pas connaître son enfant, alors que celui-ci est signalé depuis la GS et que Mme Couffignal en personne était allée l'observer en classe.

Fin du conseil d'école : 19h45

Fait à Fargues St Hilaire

La Directrice, Présidente du Conseil d'Ecole